

Chapitre 3 : Le Brevet des Collèges

1/ Présentation des épreuves

Evaluation du socle commun /400 points	Examen final / 400 points	
<p>Maîtrise par domaine appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3e.</p> <p><u>Les 8 domaines du socle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Langue française à l’oral et à l’écrit • Langues étrangères et régionales • Langues mathématiques, scientifiques et informatiques • Langages des arts et du corps • Les méthodes et outils pour apprendre • La formation de la personne et du citoyen • Les systèmes naturels et systèmes techniques • Les représentations du monde et des activités humaines <p> <input type="radio"/> Maîtrise insuffisante ➡ 10 points <input type="radio"/> Maîtrise fragile ➡ 25 points <input type="radio"/> Maîtrise satisfaisante ➡ 40 points <input type="radio"/> Très bonne maîtrise ➡ 50 points </p> <p>8 domaines X 50 points = 400 points</p> <p>+ Des enseignements facultatifs peuvent permettre d’obtenir jusqu’à 20 points supplémentaires.</p>	<p>ECRIT : 4 épreuves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français / 100 points • Mathématiques / 100 points • Histoire –Géographie - EMC / 50 points • Sciences (physique-chimie / SVT / technologie : 2 matières sur les 3) / 50 points <p>ORAL : 1 épreuve</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d’un projet mené dans le cadre de : <ul style="list-style-type: none"> -d’un EPI, -du parcours Avenir, -du parcours Citoyen, -du parcours d’Education Artistique et Culturelle, -de l’histoire des arts. <p>➡ 5 min d’exposé + 10 min d’entretien.</p> <p style="text-align: right;">/ 100 points</p>	
<p>COMMENT OBTENIR LE BREVET ?</p> <p>➔ L’élève est reçu s’il cumule 400 points sur les 800.</p>		
+ 480 points	+ 560 points	+ 640 points
Mention assez bien	Mention bien	Mention très bien